

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

08/01/2025

N° E24000122 / 30

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation commissaire du 08/01/2025

CODE : 1

Vu enregistrée le 16/12/2024, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune de MARGUERITTES demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MARGUERITTES ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Laurent PELISSIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

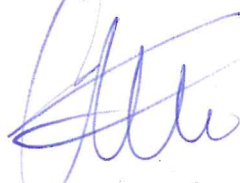
ARTICLE 2 : Monsieur Yves BENDEJAC est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune de MARGUERITTES, à Monsieur Laurent PELISSIER et à Monsieur Yves BENDEJAC.

Fait à Nîmes, le 08/01/2025

le président,



Christophe CIRÉFICE